

Gilles Mergy, Pauline Le Fur,
Maxime Messier, Léa-Iris Poggi,
Pierre Kathola, Sonia Gouja, Jean-
Yves Sommier, Astrid Brobecker

Adresse de correspondance : M.
Gilles Mergy, 54 rue Boucicaut à
Fontenay-aux-Roses (92260)

OPH Hauts- de- Seine Habitat
45, rue Paul Vaillant Couturier
92 632 Levallois Perret – Cedex

***A l'attention de Monsieur Dupuy, Président,
et Monsieur Vanoverschelde, Directeur
Général***

A Fontenay-aux-Roses, le 20 septembre 2020

PAR LRAR

Objet : Transmission des diagnostics amiante – LES BLAGIS

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,

Les conseillers municipaux de l'opposition, dont je fais partie, ont bien reçu votre courrier du 3 septembre dernier, en réponse à ma lettre en date du 25 mai 2020 laquelle sollicitait :

- la transmission des diagnostics amiante des Blagis aux locataires et aux instances démocratiques de notre ville, étant ici rappelé que l'amiante serait l'élément justifiant l'actuel projet de démolition/densification de ce quartier ;
- le bon entretien des parties communes et la présence d'un nombre de gardiens d'immeuble suffisant pour une bonne administration de l'ensemble du quartier.

Aux termes de votre courrier du 3 septembre dernier, vous avez exposé les points suivants qui appellent des observations de notre part :

- *« de nombreuses communications ont été faites dès 2014 auprès des élus et des habitants des quartiers des Blagis sur la présence d'amiante dans les matériaux de construction des immeubles ».*

Cette indication est tout à fait surprenante pour les raisons suivantes :

- aucun diagnostic n'a été communiqué aux élus de la commune et comme exposé aux termes du courrier du 25 mai dernier, ce n'est que le 23 avril 2020 à l'occasion du conseil municipal que le maire a précisé être en possession du diagnostic amiante depuis seulement « *quelques jours* » ;
- au cours de l'enquête publique, aucune communication n'a été réalisée ;
- les locataires confirment ne pas avoir reçu un diagnostic contrairement aux termes de l'article du Parisien du 3 juillet 2014 « [Amiante aux Blagis : lourds travaux en vue](#) », dans lequel HAUTS DE SEINE HABITAT avait annoncé que le diagnostic amiante serait adressé aux locataires, ce qui n'a toujours pas été fait 6 ans après.

Nous vous confirmons donc qu'aucun diagnostic portant sur la présence d'amiante n'a été communiqué, à l'exception, semble-t-il, du maire qui en aurait eu connaissance au mois d'avril 2020.

- « *Les diagnostics amiante des parties privatives comme des parties communes révèlent de l'amiante dans ces bâtiments [...]. Les diagnostics réglementaires des parties privatives (un par logement) et des parties communes sont consultables si vous le souhaitez au siège de l'office. Il s'agit de très nombreux documents de plusieurs pages chacun et non dématérialisés.* »

Cette indication quant au mode de consultation nous interroge quelques peu compte tenu du fait que le maire de notre commune a indiqué le 23 avril dernier en avoir en possession depuis quelques jours alors même qu'en plein état d'urgence sanitaire, il n'a pas pu consulter ces documents à votre siège.

C'est donc que ces documents lui ont été remis.

Ceci étant, nous prenons note de votre accord de principe pour que nous puissions consulter ces diagnostics dans vos locaux. Nous vous remercions donc de nous communiquer les coordonnées du service avec lequel nous devons prendre attache afin de convenir d'une date de consultation.

Par ailleurs, nous avons assisté, à l'instar de Monsieur Vanoverschelde au « *Premier coup de pelleuse* » de l'immeuble situé 18 rue Alfred de Musset ainsi que les travaux de démolition qui s'en sont suivis.

Aucune précaution particulière n'a été prise quant au confinement des poussières amiantées, ce qui nous interroge sur la présence d'amiante dans cet immeuble. Nous vous remercions donc de nous communiquer le diagnostic avant démolition effectué en application de l'article R1334-19 du code de la santé publique encadrant le repérage amiante avant démolition pour l'immeuble situé au 18 rue Alfred Musset ainsi que les diagnostics de chacun des immeubles du quartier.

Nous prenons enfin note de vos engagements concernant l'entretien et des travaux de maintenance de la Résidence des Blagis mais nous nous permettons d'attirer votre attention

sur le fait que les locataires n'ont pas observé la moindre amélioration depuis l'envoi du premier courrier d'alerte le 19 avril dernier.

Ce courrier est également adressé, pour information, à l'ensemble des élus de la commune de Fontenay-aux-Roses.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gilles Mergy, Pauline Le Fur, Maxime Messier,
Léa-Iris Poggi, Pierre Kathola, Sonia Gouja,
Jean-Yves Sommier et Astrid Brobecker